

RECONNAISSANCE DE MERITE DE LA NATION

Kévin Mahouton Senou fait Chevalier de l'Ordre national

PRIX:2000F

N°00882 DU MERCREDI 21 MAI 2025

La Primeur

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE ET DE PUBLICITÉ PARAISSANT AU BÉNIN - 8^È ANNÉE - ISSN 1840-930X - N°:343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS



NAISSANCE D'UN BUREAU POLITIQUE EN AMÉRIQUE

La diaspora béninoise s'organise autour du Bloc Républicain

La promesse du coordonnateur Ambroise Agossè au Président Abdoulaye Bio Tchané



PATRICE TALON À DOHA

**Revivifier
une diplomatie
des solutions**



JEUNESSE AFRICAINE ET MIGRATION



**Attention aux dangers
alerte Réseau-LeADER**



ASSEMBLÉE NATIONALE

**Des cadres parlementaires
formés à la lecture budgétaire
en faveur des droits de l'enfant**

NAISSANCE D'UN BUREAU POLITIQUE EN AMÉRIQUE

La diaspora béninoise s'organise autour du Bloc Républicain

La promesse du coordonnateur Ambroise Agossè au Président Abdoulaye Bio Tchané



Les membres de la diaspora béninoise réunis aux États-Unis ont été officiellement installés. C'était le samedi 17 mai 2025 que le bureau fédéral Amérique du Bloc Républicain (BR) a été installé. Une nouvelle étape pour ce parti politique béninois, qui renforce ainsi sa présence à l'international tout en consolidant le lien entre les Béninois de l'étranger et la vie politique nationale.



La cérémonie s'est tenue en format hybride : en présentiel dans la ville de Takoma Park, et en ligne via visioconférence pour permettre une large participation. À la tête de ce nouveau bureau, Ambroise Agossè a été élu coordinateur fédéral. Dans son discours d'ouverture, le président du comité d'organisation, Élisé Septime Koukoui, a exprimé sa gratitude aux militants pour leur présence. Il n'a pas manqué de préciser le rôle déterminant que peut jouer la diaspora dans le développement du Bénin. « Même éloignés géographiquement de notre terre natale, nous restons profondément liés à son avenir », a-t-il affirmé devant une assemblée attentive. Le coordinateur s'est en-

gagé à diriger une équipe ouverte, humble et transparente, déterminée à faire entendre la voix de la diaspora dans les prises de décisions du parti. Il a aussi salué les efforts de l'équipe préparatoire. À en croire ce dernier, c'est le fruit de la solidité des bases posées pour faire de ce bureau un véritable relais stratégique entre les Béninois d'Amérique et la direction nationale du Bloc Républicain (BR). Présent pour l'occasion, le président du Bloc Républicain, Abdoulaye Bio Tchané, a salué l'initiative. Il a replacé cette création dans le cadre des grandes réformes politiques engagées depuis 2016 : la ré-

forme du système partisan visant à doter le Bénin de partis plus structurés et représentatifs. « Le Bloc Républicain est né de cette volonté. Nous devons le faire grandir, ici comme ailleurs », a martelé Abdoulaye Bio Tchané.

Faisant un parallèle avec le modèle américain, il a rappelé que, bien que la création de partis soit libre aux États-Unis, le système repose sur des blocs politiques puissants et cohérents. Pour lui, c'est cette solidité qu'il faut viser au Bénin à travers des ...

LIRE LA SUITE A LA PAGE 3

SPEECH

15 REGLES SOCIALES POUVANT AIDER À MIEUX VIVRE EN SOCIÉTÉ...

1. Ne téléphonez pas plus de deux fois à une personne. Si elle ne répond pas à votre appel, présumez qu'elle doit être occupée à faire quelque chose d'important et laissez-la tranquille.
2. Rendez l'argent que vous avez emprunté avant même que l'autre personne se souvienne de vous l'avoir prêté. Cela montre votre intégrité et votre caractère. Il en va de même pour les stylos et les briquets.
3. Ne commandez jamais le plat le plus cher du restaurant quand quelqu'un vous invite à déjeuner ou à dîner. C'est indécent...
4. Ne posez pas de questions désobligeantes du genre « Ah donc vous n'êtes pas encore marié? » ou « Vous n'avez pas d'enfants? » ou « Pourquoi n'avez-vous pas encore acheté une maison? » ou « Pourquoi n'achetez-vous pas une voiture? » Ce n'est pas votre problème.
5. Ouvrez toujours la porte pour la personne qui vient derrière vous. Peu importe qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, senior ou junior. Vous ne devenez pas petit en traitant bien quelqu'un en public.
6. Si vous prenez un taxi avec un ami et que celui-ci paie maintenant, veillez à payer la prochaine fois.
7. Respectez les différentes nuances d'opinions. Rappelez-vous que ce qui est bon pour vous peut apparaître mauvais à quelqu'un en face de vous.
8. Si vous taquinez quelqu'un et que celui-ci ne semble pas en rire, demandez-vous ce qui ne va pas. Son silence peut vouloir dire beaucoup de choses que vous ne pouvez pas maîtriser. Changez de paradigmes pour voir s'il ne va pas changer, éloignez-vous des idées mauvaises et apprenez à accepter les diversions d'idéologies et de comportement.
9. Ne manquez pas de dire tout haut ce que vous pensez tout bas. Car libre nous nés, libre nous vivons. Ne manquez pas surtout dans l'agir et l'agiter votre présent. Ne pas le faire vous revoir dans un passé qui vous a échappé pour toujours car le temps passé ne se rattrape pas. C'est ainsi que le futur ne nous regarde pas mais notre action du présent influe le passé qui peut nous rattraper d'une manière à une autre. Le présent importe donc plus que tout en ayant soin d'assumer nos actions. C'est une preuve de responsabilité.
10. Lorsque quelqu'un vous montre une photo sur son téléphone, ne faites pas glisser votre doigt vers la gauche ou la droite. Vous ne savez jamais quelle est la prochaine étape. Donc respectez l'intimité des gens.
11. Si un collègue vous dit qu'il a un rendez-vous chez le médecin, ne demandez pas pourquoi, mais dites simplement: « J'espère que vous n'avez rien de grave ». Ne le mettez pas dans la position inconfortable de devoir vous expliquer sa maladie personnelle. S'il veut que vous le sachiez, il vous le dira.
12. Traitez le balayeur avec le même respect que le DG. Car le premier dans ce semaine peut devenir dernier dans un autre domaine pourquoi pas dans le même domaine? C'est de la même manière que le dernier peut émerveiller d'un jour à un autre. Car nous sommes tous nés avec un minimum de connaissance qui n'est utile si elle est développée.
13. Si une personne vous parle directement, regardez-le et laissez votre téléphone. C'est une marque de respect.
14. Ne donnez jamais de conseils qui tendent à blesser l'autre de ce qu'il n'a pas pu faire. Mais cela suffit pas pour ne pas réagir là où il le fallait pour réveiller l'attention des gens sur ce qu'ils ignorent le plus.
15. Ne parlez jamais de vos richesses au milieu des pauvres. De même, ne parlez pas de vos enfants avec quelqu'un qui n'en a pas à moins que ce soit elle-même qui le demande. Que Dieu nous aide et nous protège. » Croyez plus en vous-même qu'en quelqu'un que vous ne maîtrisez pas ou qui n'est lié à vous par quoi que ce soit. »

La Primeur

DÉPÔT LÉGAL N°10935 DU 26-12-18. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU BÉNIN, 4^E TRIMESTRE. ISSN 1840-930X-ENREGISTRÉ: N°343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

ÉDITÉ PAR:

LA PRIMEUR COMMUNICATION

N° RCCM:

RB/COT/20 A 56979

IFU :

0202011402743

Siège National:

Parcelle G, Lot N°2135 Mèmontin, Pavés «La santé N°1» à Côté de la pharmacie Kindonou premier immeuble à étage après le carrefour-Cotonou, Littoral - Bénin, Contacts: (00229) 96 11 35 32- 95 60 29 31

N° Compte Bancaire: 01003-000815124101-64 Coris Bank International E-mail: laprimeur2018@gmail.com ou adhiscom454@gmail.com

PROMOTEUR:

Adam HOUETENON

Directeur de Publication:

Sergino LOKOSSOU

RÉDACTEUR EN CHEF:

Latifou BONI

SECRETAIRE DE REDACTION

Latifou BONI

REDACTION

Gaël ADIGLA

GRAPHISME

Adam HOUETENON

(00229) 96 11 35 32 / 95 60 29 31

SERVICE COMMERCIAL

TIAMIOU Nafissatou

(00229) 97 52 09 76

implantations comme celle en Amérique.

Un pont entre les mondes

Élisé Septime Koukoui, président du comité d'organisation et deuxième vice-coordonnateur du bureau fédéral, a quant à lui souligné l'importance de cette nouvelle structure pour mobiliser les énergies de la diaspora.

« Cette création répond à une double nécessité : renforcer la participation active des Béninois de l'extérieur à la vie politique nationale et consolider l'ancrage du Bloc Républicain comme force politique au service de la cohésion sociale », a-t-il affirmé.

Le bureau aura pour mission de faire remonter les préoccupations spécifiques des compatriotes de l'étranger, de sensibiliser à la citoyenneté et aux enjeux électoraux, mais aussi de promouvoir l'image du Bénin auprès des partenaires économiques, institutionnels et académiques. Pour sa part, la maire de Takoma Park, Talisha Searcy, n'a pas manqué de saluer l'initiative. Elle a exprimé son admiration pour la capacité de mobilisation des Béninois autour d'un projet collectif tourné vers le développement. « Je salue ce que vous faites ici. Ce type d'engagement communautaire inspire et renforce nos liens interculturels », a-t-elle déclaré. Le Bloc Républicain peut désormais compter sur ses relais extérieurs pour asseoir son influence, enrichir sa réflexion et accompagner sa stratégie de rayonnement.

Une page nouvelle dans l'histoire politique de la diaspora béninoise aux États-Unis. Une page nouvelle dans l'histoire politique de la diaspora béninoise aux États-Unis. Un appel à l'action, mais surtout à la cohésion autour d'une vision commune pour faire du Bénin un pays plus fort, plus uni, et porté par l'énergie de tous ses enfants, où qu'ils soient dans le monde.



LES MEMBRES DE LA DIASPORA BÉNINOISE AUX ÉTATS-UNIS OFFICIELLEMENT INSTALLÉS.

Post	Prenom & Nom	Pays et Etat de resi-dence
1 Coordonnateur	Ambroise Agosse	USA-Maryland
1er Coordonnateur Adjoint	Fatimatou Issou	USA-New York
2eme Coordonnateur Adjoint	Elie Septime Koukoui	USA-Maryland
3eme Coordonnateur Adjoint	Sononkpon F. Dedehou	USA-Washington DC
1 Secetaire Administratif	Bienvenues Dossou Houegbe	USA-Texas
Secetaire Administratif Adjoint	Romeo Legba	Canada-Montreal
Tresorier (e)	Coffi Richimy Cocou	USA-Chicago
Tresorier Adjoint	Kere R. Batia	USA-Minnesota
Secetaire A l'Organisation	Geofroy Dansou	Canada-Quebec
1er Secetaire Adjoint a l'Organisation	Grace Danchikpe	USA-Maryland
2eme Secetaire Adjoint a l'Organisation	Fulgence Adingninde	USA-Fulgence
1er Secetaire a l'Information et a la Communication	Saliou Akimbi	USA-Iowa
2eme Secetaire a l'information et a la Communication	Euphreme Kitoyi	USA-Virginia
2eme Secetaire a l'Information et a la Communication	Fulbert Hounye	USA-Maryland
1er Secetaire au affaires Feminine	Reine Houede	USA-Washington DC
2eme Secetaire au affaires Feminine	Jessica Gbaguidi	USA-Maryland
1er Secetaire a la jeunesse et au Sport	Mariano Agassounon	Canada-Chicoutimi
2eme Secreataire a la Jeunesse et au Sport	Rene Assogba	Canada-Quebec
1er Secetaire au affaires Sociale	Ghislaine De Souza	USA-Washington DC
2eme Secetaire aux affaires Sociales	Esperance Agossou	USA-North Carolina
1er Secetaire aux affaires Electorale	Cyrille Attingnon	USA-Maryland
2eme Secetaire aux affaires Electorale	Claude Kinkingnihoun	Canada-Quebec
1er Secetaire a l'Education et a la Culture	Adibatou Nouhoum	USA-New York
2eme Sercretaire a l'Education et a la culture	Luc Codjou	Brazil-Sao-Paulo
1er Representant des Corporations	Sylvain Akpo	USA-Florida
2eme Representant des Corporations	Romaric Kuassi Atcho	USA-Colorado
1er Conseiller Juridique	Benoit Codjia	USA-Maryland
2eme Conseiller Juridique	Blaise Tchodo	USA-Maryland
Sagess1	Ibrahim Bachabi	USA-Virginia
Sages2	Pamphile Akpata	USA-Virginia
Sage3	Jean Kakpovi	USA-Maryland

PATRICE TALON À DOHA

Revivifier une diplomatie des solutions

Depuis le lundi 19 mai 2025, le Chef de l'État béninois séjourne au Qatar. Une visite de travail et une occasion pour le président Patrice Talon et l'Émir du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale. Nouvelle impulsion déjà marquée par quelques bonnes nouvelles.

La visite du travail du chef de l'État béninois est à l'invitation de Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar. Dès son arrivée, Patrice Talon a enchaîné des rencontres et des activités. Celle avec le dirigeant Qatari aura retenu l'attention. Les deux Chefs d'État ont



fait montre d'une convergence de "points de vue sur les grandes questions régionales et internationales, notamment la promotion de la paix, de la stabilité et du développement durable".

Les grandes annonces

Doha a salué les grands bons réalisés par Porto-Novo depuis 2016. En retour, le dirigeant béninois a relevé la

qualité de la contribution du Qatar en faveur de la paix et de la stabilité.

Les deux délégations ont exprimé leur volonté commune de renforcer leur coopération dans des secteurs vitaux. A ce titre, un partenariat entre les compagnies nationales respectives des deux pays, Qatar Airways et Amazone Airlines est envisagé.

Les deux chefs d'État ont insisté sur l'importance de "l'établissement d'une liaison aérienne directe, susceptible d'accroître l'attractivité économique du Bénin, de stimuler les investissements, le tourisme, le transport de fret et les échanges culturels."

Mardi 20 mai 2025, les

deux parties ont annoncé l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service. Un acte mutuel qui vise à terme à booster la libre circulation. Décision aussi qui vise à renforcer le tourisme entre les deux pays. Secteur pour lequel Patrice Talon et Tamim bin Hamad Al Thani ont pris de sérieux engagements, tout comme le domaine culturel.

Il est convenu de l'organisation "d'expositions conjointes et le développement de partenariats muséaux. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté partagée de promouvoir une diplomatie culturelle ambitieuse entre la République du Bénin et l'État du Qatar" a fait savoir la présidence béninoise.

JEUNESSE AFRICAINE ET MIGRATION

Attention aux dangers alerte Réseau-LeADER

Le samedi 17 mai 2025, le Réseau des Leaders Africains pour la Démocratie, l'Emergence et le Renouveau (Réseau-LeADER) a organisé une conférence-débat à Cotonou. Une conférence qui a réuni plusieurs jeunes de différentes associations, organisations et professionnels des médias au tour du thème ; " Jeunesse africain et migration : entre espoirs et nouvelles formes de risques.

Cette conférence débat fait de réflexions et de sensibilisations sur la question des risques de migration irrégulière a été présidée par Dr GNAGNON Emmanuel, président en exercice du Réseau-LeADER et président du Mouvement Togolais pour la Restauration (MTR). À ses côtés, Habiba Issa Bonny, présidente de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et Hambla AKOBI, Coordonnateur du parti les Patriotes(Bénin).

Ces trois Leaders du réseau

ont déploré des systèmes mis en place par des individus pour vendre des illusions aux jeunes africains en quête d'emploi ou de bourses de formation. Les insultes, le harcèlement, les discriminations et la violence physique sont les risques auxquels sont fréquemment exposés les jeunes hommes et femmes migrants.

Dr GNAGNON Emmanuel a dénoncé lors de sa présentation, des circuits de migration irrégulière. Le cas le plus critique selon lui, est le programme Alabuga Start en Russie. Sous couvert de formation, des jeunes femmes africaines sont placées dans une zone industrielle de Tatarstan, regrette Dr GNAGNON Emmanuel. Là-bas, lesdites femmes assemblent des drones militaires utilisés dans la guerre en Ukraine. Elles y vivent sous surveillance, privées de leur passeport, détaille-t-il avant de déplorer une situation similaire au Koweït, Riyad, Dubaï ou encore au Kazakhstan.

Pour les panelistes, le système d'exploitation masqué



doit amener non seulement les jeunes africains à bien se renseigner sur des opportunités dites de voyage mais aussi réfléchir sur le choix de nos gouvernants.

Les communicateurs ont dénoncé un système organisé de nos capitales africaines avec la complicité des recruteurs locaux qui se présentent comme des



conseillers éducatifs et ou comme des intermédiaires d'agences de voyage, voire parfois avec des autorités locales et consulaires. "

Mal gouvernance, conflits, le chômage, l'inégalité, la pauvreté, manque d'éducation de qualité ...sont les véritables causes de la migration " a indiqué Habiba Issa Bonny dans son discours d'alerte qui a marqué la fin de la conférence.

RECONNAISSANCE DE MERITE DE LA NATION

Kévin Mahouton Senou fait Chevalier de l'Ordre national du Bénin

La salle de conférence des Tours administratives de Cadjèhoun, à Cotonou, a accueilli le mercredi 14 mai 2025 la cérémonie d'hommage rendu à plusieurs personnalités dont Monsieur Kévin Mahouton Senou. Ce dernier est promu au rang de Chevalier de l'Ordre national du Bénin.

Présidée par le Grand Chancelier des Ordres nationaux, le vice chancelier Falilou Akadiri, la cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de reconnaissance et de fierté nationale. Entouré de ses pairs, collègues et proches, Kévin Mahouton Senou a reçu la distinction avec humilité et engagement. Chef comptable au Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, il est honoré pour ses nombreuses années de service au sein de diverses entités universitaires et projets publics. Le grade de Chevalier vient récompenser un parcours professionnel exemplaire, marqué par la rigueur, l'éthique et le sens du devoir. Le récipiendaire, Kévin Mahouton Senou a dédié sa distinction à tous ses collègues et supérieurs hiérarchiques.

Une manière pour lui de saluer leur accompagnement et leur collaboration constants. En plus de la gratitude, le récipiendaire a promis de continuer à honorer la République dans tout ce qu'il entreprend. « Je me veux davantage un citoyen exemplaire », a-t-il affirmé. Son ambition est de rester un modèle d'engagement au service public et pourquoi pas, de mériter d'autres distinctions de l'ordre national.

A la découverte d'un chevalier des finances publiques

Dans les chiffres et la rigueur des procédures, un nom s'impose avec constance dans l'univers de la comptabilité publique au Bénin, Kévin Mahouton Senou.

Né le 28 mai 1989 à Kouti,



dans la commune d'Avran-kou, département de l'Ouémé, cet administrateur des finances trace depuis plus d'une décennie, un parcours sans faute au cœur de l'administration béninoise.

Formé à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) à l'Université d'Abomey-Calavi, il empile avec discipline trois masters professionnels. Un en administration des finances, le deuxième en marchés publics et le troisième en audit et contrôle de gestion. Au-delà des diplômes, c'est sur le terrain qu'il s'est forgé une réputation. Depuis 2009, Kévin Senou est de toutes les batailles à ENAM, FLASH, FSS, FADESP, EN-EAM... Des entités qu'il a accompagnées comme chef comptable ou chef de service avant de se voir confier la responsabilité de la comptabilité du rectorat de l'Uni-

versité d'Abomey-Calavi, la plus grande institution universitaire du Bénin. Spécialiste expérimenté en passation des marchés, il connaît aussi bien les rouages de la commande publique nationale que les exigences des partenaires techniques et financiers. Membre de commissions techniques, consultant principal sur plusieurs projets, il s'attelle à une mission : celle de garantir la régularité, l'efficacité et la transparence dans la gestion des fonds publics. S'il est reconnu pour ses compétences, Kévin Senou l'est tout autant pour ses qualités humaines. Un professionnel qui sait conjuguer rigueur et esprit d'équipe, réactivité et intégrité. Marié et père de trois enfants, il concilie vie de famille et service public avec un rare sens de l'équilibre.

Distingué à deux reprises

comme Agent Modèle à la Faculté des Sciences de la Santé en 2017, puis à la Faculté de Droit et de Science Politique en 2020, il a franchi avec cette inscription dans l'Ordre National, une nou-

velle étape dans son engagement au service de l'État. Consécration d'une trajectoire faite de loyauté, de compétence et de dévouement.

INITIATIVE JEUNE

African Conscious Chill 2025 fixé au 31 août



L'édition 2025 de l'African Conscious Chill se tiendra le 31 août prochain. Reporté pour des raisons techniques, l'événement revient avec une programmation recentrée sur la collaboration entre créateurs visuels et entreprises. Photographes, vidéastes, graphistes, web designers, influenceurs et community managers seront au cœur des échanges pour mettre en lumière leur rôle dans la croissance des projets entrepreneuriaux. Destiné aux

entrepreneurs et aux acteurs de la création visuelle, l'événement prévoit des panels, un atelier pratique, des conférences, une exposition d'œuvres d'art et un moment de détente animé par un DJ.

Les organisateurs assurent que les partenaires seront pleinement associés à la communication autour de l'événement. La date du 31 août est désormais un rendez-vous pour les acteurs du monde créatif et entrepreneurial.



OUVERTURE SOLENNELLE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE

Voici l'intégralité du discours du Président Louis Gbèhounou Vlavonou

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

NEUVIEME LEGISLATURE
PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE
L'ANNEE 2025

DISCOURS D'OUVERTURE DU
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE,

M. Louis Gbèhounou VLAVONOU

Porto-Novo, le 10 avril 2025 2

Monsieur le Président du Parlement Panafricain ;
Mesdames et Messieurs les présidents des Institutions de la République du Bénin ;
Madame et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
Madame et Messieurs les membres de la Conférence des présidents ;
Honorables députés à l'Assemblée nationale, chers collègues ;
Mesdames et Messieurs les membres des corps diplomatique et consulaire ;
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales, régionales et sous régionales accréditées au Bénin
Madame le Préfet du département de l'Ouémé ;
Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo ;
Monsieur le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale et son adjoint ;
Monsieur le Directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale et son adjoint ;
Mesdames et Messieurs les directeurs techniques et leurs adjoints respectifs ;
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques et chargés de mission du Président de l'Assemblée nationale ;
Monsieur le Commandant du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale ;
Monsieur le Président de l'AS-NAP ;
Monsieur le Président de l'AFO-PAR ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, au nom de la Représentation nationale et en mon nom propre, souhaiter la bienvenue, au Palais des Gouverneurs tenant provisoirement

lieu de siège de notre parlement, à notre illustre hôte, Son Excellence Monsieur Fortuné Zephania CHARUMBIRA, Président du Parlement Panafricain, dans le cadre de la présente cérémonie marquant l'ouverture solennelle de la Première Session ordinaire de l'Assemblée nationale du Bénin, au titre de l'année 2025.

Monsieur le Président, cher frère et ami,

Votre présence, parmi nous, donne un éclat singulier à la présente cérémonie, l'avant-dernière de la neuvième législature du Parlement béninois, dont le mandat arrive à terme en janvier prochain. Je voudrais donc vous remercier d'avoir tenu votre promesse d'y prendre part et pour l'important message qu'il vous a plu d'adresser à la Représentation nationale à cette occasion, ainsi que pour vos vœux de paix, de progrès et de prospérité formulés à l'endroit du peuple béninois tout entier. J'apprécie par ailleurs et à leur juste valeur les hommages rendus à la démocratie béninoise instaurée à la faveur de l'historique Conférence des forces vives de la Nation, de février 1990, et qui se consolide au fil des années. Venant surtout d'un hôte qui exerce des fonctions aussi prestigieuses que les vôtres et dont le pays a connu dans un passé récent, tout comme le Bénin, un régime de parti unique, c'est un encouragement à avancer dans la bonne direction, la démocratie n'étant jamais une construction achevée !

Mais j'ai compris aussi, Monsieur le Président, que vous êtes un homme d'engagement, avec pour ambition affichée de renforcer, par la diplomatie parlementaire et la coopération interparlementaire, l'influence de l'institution dont vous avez la charge et de resserrer les liens entre les États membres pour une Afrique plus unie et plus résiliente.

Vous incarnez donc l'espoir du Parlement Panafricain dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui vise à transformer l'Afrique en une puissance mondiale prospère, intégrée et pacifique, en mettant l'accent sur l'inclusion, la durabilité et l'indépendance économique. A cet égard, votre réélection à la tête de notre institution commune

intervenue le 25 mars 2024 était amplement méritée et je voudrais, une fois encore, saluer votre leadership visionnaire ainsi que vos exceptionnelles qualités d'apôtre de la paix et de l'unité au service de l'intégration et du développement économique durable de notre Continent.

Aussi me paraît-il légitime que vous soyez très préoccupé, tout comme tant d'autres observateurs étrangers et nous-mêmes d'ailleurs, les principaux concernés, par la situation que traverse actuellement la sous-région ouest-africaine.

Je salue donc votre démarche, que mon pays accueille favorablement, car aucune initiative ne saurait être de trop pour ramener la sérénité et la concorde au sein de la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), naguère un des fleurons et piliers essentiels de l'intégration du Continent.

Je voudrais par ailleurs saisir cette occasion pour vous donner l'assurance, s'il en était encore besoin, que la République du Bénin, qui a fait de son attachement à l'intégration régionale et sous régionale un des piliers fondamentaux de sa politique extérieure, ne ménage et ne ménagera aucun effort dans la recherche de solution à cette crise diplomatique majeure.

Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.

Il n'est un secret pour personne que cette crise diplomatique est malencontreusement née d'une autre crise, sécuritaire celle-là, qui secoue notre sous-région depuis un peu plus d'une décennie maintenant.

En effet, le terrorisme et l'extrémisme violent, deux phénomènes nouveaux apparus après la désintégration de la Libye, ont gagné de proche en proche plusieurs États ouest-africains dont le nôtre, provoquant au passage la déstabilisation de certains régimes politiques démocratiquement installés, aussitôt remplacés par des régimes d'exception qui se veulent plus aguerris et plus efficaces dans la lutte contre ces deux phénomènes.



Le débat sur la légitimité ou non de ces régimes semble aujourd'hui derrière nous. Cependant, les dommages collatéraux qu'il a causés au processus d'intégration sous régionale en cours depuis plus d'un demi-siècle demeurent. De fait l'urgence, à mon humble avis, c'est plutôt de rétablir la confiance et la collaboration entre les Etats de la sous-région dans leur lutte commune en vue d'éradiquer ces fléaux transfrontaliers qui menacent leur propre existence et compromettent leur développement économique et social, individuel comme collectif. La diplomatie parlementaire aurait pu y jouer sa partition si les parlements n'avaient pas été suspendus çà et là à la suite de ces changements de régimes. Hélas !

Il est un fait que le Burkina Faso, la République du Niger et la République du Bénin ont en partage le Parc régional W, devenu le repaire des terroristes de toutes affiliations. Dans ces conditions, une lutte véritablement efficace contre ces divorcés sociaux passe nécessairement par une étroite coopération entre ces trois pays frères car, comme l'a si bien écrit Chris Bradford, pourtant ceinture noire dans plusieurs arts martiaux : « Ce n'est qu'en nous unissant comme une seule force que nous resterons forts et invincibles. »

Du reste, les trois frères Curiace ont appris cette leçon à leurs dépens et l'ont enseignée au monde entier quand ils se laissèrent diviser et décimer un à un par le seul survivant des trois frères Horace, dans l'épilogue de cette guerre épique qui vit la victoire de Rome sur Albe au milieu du VII^{ème} siècle avant notre ère. C'est donc cette inclusion salvatrice dans la lutte contre le terrorisme que le Bénin appelle de tous ses vœux !

Certes, les forces de défense et de sécurité de ces différents pays se battent vaillamment pour repousser les attaques terroristes et neutralisent même parfois les assaillants par bandes entières. Mais, comme l'hydre de Lerne, dont les têtes repoussaient quand on les coupait une à une, les bandes terroristes semblent se renouveler indéfiniment dès qu'on leur laisse un peu de répit ; d'où la nécessité d'un assaut massif et concerté sur leurs derniers retranchements, sans leur laisser aucune possibilité de repli tactique leur permettant de reconstituer éventuellement leurs forces.

C'est le lieu et le moment de m'incliner respectueusement et une fois encore, au nom de la Représentation nationale et en mon nom propre, devant la mémoire de tous nos vaillants soldats tombés au champ d'honneur et de celle de toutes les autres victimes de cette barbarie inqualifiable et ab-surde. Nous prions le Tout-Puissant et Le Miséricordieux d'accorder paix et repos éternels à leurs âmes respectives et de consoler les familles éplorées.

Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.

Pour la première fois de son histoire, notre pays s'apprête à organiser, en 2026, des élections générales couplées législatives/communales et municipales, suivies quelques mois plus tard par la présidentielle. C'est le fruit des réformes politiques allant dans le sens d'un meilleur fonctionnement de l'État et de la rationalisation des charges budgétaires liées à la multiciplité des consultations électorales

Au sens des dispositions des articles 44 à 58 regroupés au sein du titre IV de la loi N° 2019-43 du 15 novembre 2019, portant Code électoral en République du Bénin, nous sommes déjà entrés de plain-pied dans la période pré-électorale depuis

le 08 janvier dernier, soit douze (12) mois avant la date du prochain scrutin, avec tout ce que cela comporte comme restrictions et autres interdictions pour les acteurs politiques et leurs soutiens respectifs.

Dans l'intérêt de la paix sociale et pour nous éviter toutes déconvenues éventuelles, je voudrais nous inviter à revisiter ces dispositions pertinentes afin de nous les approprier et de sensibiliser nos militants et autres sympathisants autour de ces questions essentielles pour notre vivre ensemble.

Messieurs les présidents,

Mesdames et Messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.

Pour la session qui s'ouvre ce jour et comme l'indique le projet d'ordre du jour qui vous a été distribué, une vingtaine de dossiers sont déjà en étude au niveau des commissions permanentes et qui seront respectivement soumis à l'examen et à l'adoption de la plénière dès que possible ; d'autres s'y ajouteront comme d'habitude en cours de session. Cette législature tirant lentement mais sûrement vers sa fin, il me paraît en effet impérieux que nos travaux puissent se dérouler dans la sérénité qui convient, loin de toute pression sociale, morale ou psychologique. Si d'aventure, certains dossiers jugés importants n'étaient pas vidés à l'issue de cette session ordinaire, ils pourront faire l'objet d'une ou de plusieurs sessions extraordinaires dans l'intersession parlementaire quand les conditions seront réunies à cet effet.

Cela dit, je voudrais savoir compter, comme par le passé, sur l'esprit de responsabilité et l'engagement de tous afin que cette législature, qui a suscité tant d'espoirs lors de son installation, se poursuive et s'achève avec un bilan dont chacun d'entre nous pourra être légitimement fier, parce que les fruits auront tenu la promesse des fleurs. Comme le disait l'autre, l'enjeu, c'est le Bénin et non les partis politiques, encore moins nos modestes personnes ici réunies.

Je voudrais clore mon propos en réitérant, en votre nom à tous et en mon nom personnel, notre sincère gratitude à notre illustre hôte pour l'honneur de sa présence et pour son important message adressé à la Représentation nationale ; je remercie également les présidents des institutions de la République, les membres des corps diplomatique et consulaire, les autorités administratives du Département de l'Ouémé et de la ville-capitale de Porto-Novo qui ont rehaussé de leur présence accoutumée l'éclat de la présente cérémonie.

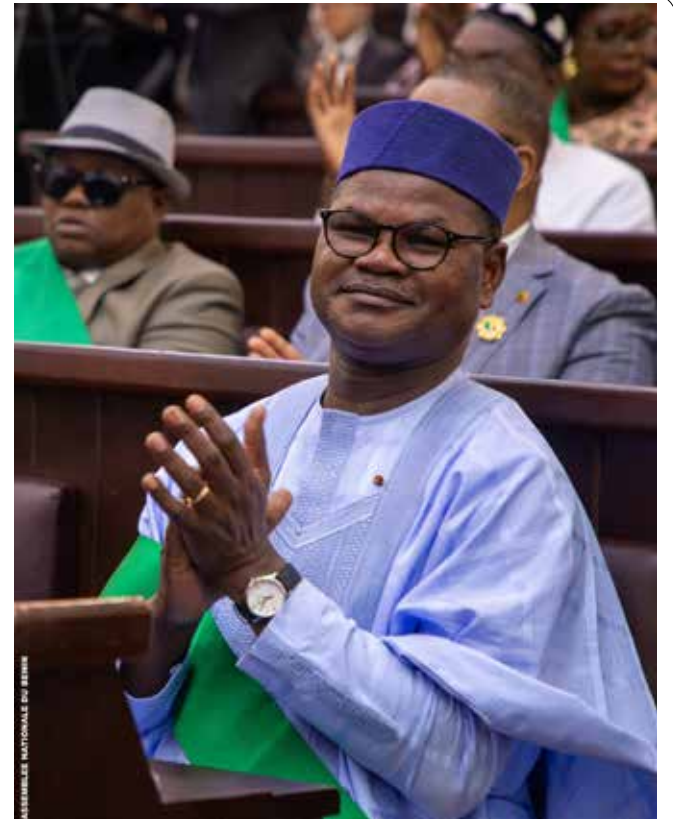
Mes sentiments de gratitude vont enfin aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le développement de notre pays ou qui assistent directement l'Assemblée nationale du Bénin ; je n'oublie pas les forces de défense et de sécurité dont la présence permanente nous rassure ainsi que toute l'administration parlementaire qui travaille comme les ouvrières dans une ruche ou dans une fourmilière.

C'est sur cette note de gratitude, empreinte de sincérité et de cordialité, que je déclare ouverte, ce jeudi 10 avril 2025, la première session ordinaire de l'Assemblée nationale du Bénin pour l'année 2025, en souhaitant pleins succès à nos travaux.

Vive la coopération interparlementaire !

Vive l'Assemblée nationale du Bénin !

Je vous remercie pour votre aimable attention.



BÉNIN

Interdiction formelle des accouchements à domicile à Malanville

Les autorités communales de Malanville ont fait la remarque du développement d'un phénomène qui prend d'ampleur sur leur territoire. De plus en plus de femmes enceintes choisissent d'accoucher chez elles loin des structures de santé. Une situation qui inquiète les autorités locales en particulier le

maire Gado Guidami qui alerte sur les dangers liés à cette décision.

Dans un communiqué radio en date du 28 avril 2025, référencé sous le numéro 58/0603/MCM/SE/DDLP/PF-Santé/SA, le maire tire la sonnette d'alarme. Il dénonce les conséquences graves de ces accouchements hors cadre médical. Selon lui,

ces gestes répétés, souvent posés sans assistance qualifiée ni précautions sanitaires, augmentent les risques de décès pour la mère comme pour le nouveau-né.

Il déplore aussi que de nombreuses femmes contournent les consultations prénatales pourtant essentielles au bon suivi d'une grossesse. « Cer-

taines femmes enceintes s'adonnent à la mauvaise habitude d'accoucher à domicile, sans aucune disposition légale ni hospitalière. Ce comportement devient fréquent et constitue une source majeure de mortalité maternelle et néonatale », a-t-il écrit.

Pour endiguer cette situation, la mairie a décidé de durcir le ton. Le communi-

qué précise qu'il est désormais interdit d'accoucher à domicile sur toute l'étendue du territoire communal. Une amende allant de 50 000 à 100 000 francs CFA est prévue pour les contrevenantes. Le maire invite les populations à prendre conscience des risques et à se tourner vers les structures de santé. Car derrière chaque naissance, il y a une vie à protéger.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des cadres parlementaires formés à la lecture budgétaire en faveur des droits de l'enfant

Depuis ce lundi 19 mai 2025, des cadres parlementaires suivent un atelier de formation organisé par l'Unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'État (Unaceb) grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) sur la lecture des documents budgétaires sensibles à l'enfance à Grand-Popo. Les travaux de cette formation qui va durer cinq jours ont été lancés par Mathieu AHOUAN-SOU, Directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale au nom du Président Louis Ghèhounou VLAVONOU.



Dans son mot de bienvenue, Simplice QUENUM, Directeur de l'Unaceb a exprimé ses gratitude au Président de l'Assemblée nationale Louis Ghèhounou VLAVONOU pour avoir autorisé cet atelier de formation. Ses remerciements sont également allés à l'endroit de l'Unicef pour son appui financier et technique. Cet atelier, a-t-il indiqué par la suite, permettra aux cadres parlementaires de lire par eux mêmes et de façon sereine la sensibilité «enfants» des projets de loi des finances.

La nouvelle approche de l'Unicef

Prenant la parole à son tour, Mohamed ABOUBAKARI, Représentant de M. Ousmane NIANG, Représentant

résident de l'Unicef a laissé entendre que cet atelier qui s'ouvre est d'une importance car l'Unicef entretient depuis quelques années déjà avec l'Assemblée nationale un partenariat très fructueux. Pour exemple, il a fait allusion au budget de la santé communautaire qui a été revalorisé. C'est d'ailleurs pourquoi il a avoué que l'Unicef ne s'est pas trompé en s'alignant à l'Assemblée nationale pour obtenir des budgets sensibles.

Pour expliquer le bien fondé de cet atelier et surtout pour annoncer la nouvelle approche de l'Unicef, Mohamed ABOUBAKARI a lancé : «Dorénavant, ce travail d'appui technique qui est fait

par l'Unicef en direction de l'Assemblée nationale devra être porté par les cadres parlementaires eux-mêmes ». Enfin, Mathieu AHOUAN-SOU, Directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale a attiré l'attention des participants sur les objectifs visés par cet atelier et ses attentes après avoir remercié l'Unicef pour son appui technique et financier et surtout pour son engagement permanent en faveur des droits des enfants.

Objectifs et attentes

Poursuivant son allocution, Mathieu AHOUAN-SOU est revenu sur l'importance de la budgétisation sensible

aux enfants. «L'enfant est l'avenir de toute société. C'est un devoir collectif que de lui garantir un environnement favorable à son épanouissement. Et dans cette mission, le budget de l'État, à travers la planification et l'allocation des ressources, constitue un levier stratégique. En tant qu'institution représentant le peuple, l'Assemblée nationale a pour responsabilité de veiller à ce que l'intérêt général soit au cœur de toutes les politiques publiques. Cela inclut, naturellement, une attention particulière aux besoins et aux droits des enfants dans le processus budgétaire. C'est dans cette optique que cette formation prend tout son sens.», a-t-il informé.

Pour revenir sur les objectifs de cet atelier, il a cité : « Cette formation vise à doter les cadres de notre institution de compétences nécessaires pour :comprendre la notion de budgétisation sensible à l'enfance et son importance dans la mise en œuvre des politiques publiques ; identifier les différents types de documents budgétaires contenant des éléments sensibles à l'enfance, et en saisir la portée par rapport aux droits des enfants ; maîtriser les concepts clés liés à la budgétisation sensible aux droits de l'enfant ; analyser les données budgétaires pour évaluer l'effet réel des politiques publiques sur les enfants de notre pays. Ces acquis sont

essentiels pour renforcer le rôle de l'Assemblée nationale dans le contrôle de l'action gouvernementale, en veillant à ce que les ressources allouées permettent effectivement d'améliorer les conditions de vie de nos enfants ».

Pour finir, Il a invité les participants à prendre part activement à cette formation, à faire preuve de curiosité et d'esprit critique, afin que chacun reparte mieux outillé pour contribuer, à son niveau, à la lecture d'un budget de l'État plus équitable et plus attentif aux besoins des plus jeunes.

Les communications à la loupe

Au cours de ces cinq jours de formation, plusieurs communications seront présentées aux participants qui, pour la plupart, sont des cadres parlementaires en service à l'Unaceb, à l'Institut parlementaire du Bénin (IPaB), à la Commission des finances et des échanges de l'Assemblée nationale. Il s'agit de la communication n°1 : « La notion de budgétisation sensible à l'enfance et son importance dans la mise en œuvre des politiques publiques », la communication n° 2: «Identification des allocations budgétaires destinées aux enfants», la communication n° 3: «Outils et méthodes d'analyse budgétaires sensible à l'enfance», la communication n° 4 :« Évaluation et suivi des dépenses sensibles aux enfants ».

COMPTES RENDUS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 14 MAI 2025

Voici le point intégral des décisions prises au cours de la dernière session

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 14 mai 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

I- Mesures normatives.

Révocation des Secrétaires exécutives des mairies d'Adjarra et de Toucountouna.

II- Rencontres et manifestations internationales.

III- Mesures individuelles.

Membres

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Révocation des Secrétaires exécutives des mairies d'Adjarra et de Toucountouna.

Il est reproché à la première d'avoir organisé avec le Directeur du développement local et de la planification, la surfacturation du coût de deux prestations au profit de la commune pour un montant total TTC de trois millions (3.000.000) FCFA, en vue de percevoir une commission d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA dont huit cent mille (800.000) FCFA ont été effectivement versés par le prestataire.

Les modalités de répartition de cette commission ont été à la base d'une profonde discordance entre la Secrétaire exécutive et ledit directeur au point d'envenimer leur collaboration. La supercherie a été dénoncée à la faveur d'une mission de l'Inspection générale des finances (IGF), effectuée courant décembre 2024 à la mairie d'Adjarra.

Quant à la seconde, il est mis à

sa charge des faits de complicité de manipulation de document administratif et de malversations financières, dans le cadre du voyage d'une délégation de la commune de Toucountouna sur la Belgique, courant juillet 2024.

A ce propos, la délibération du Conseil communal autorisant le déplacement ne mentionne guère que l'incidence financière qui en découle est imputable au budget de la commune. Elle a donc fait l'objet d'un arrêté d'approbation du préfet de l'Atacora en l'état. C'est par la suite que la Secrétaire exécutive a organisé la manipulation dudit arrêté pour y introduire un article mettant les frais du voyage à la charge du budget communal.

Cela a permis de débloquent dans un premier temps un montant de six cent deux mille (602.000) FCFA qui a servi à payer des dépenses non éligibles au budget communal. Il s'agit des frais d'établissement de pièces administratives et d'hébergement des membres de la délégation à Cotonou à l'occasion de l'établissement de ces documents.

C'est lors du traitement du mandat d'un montant de neuf cent quatre-vingt-quinze mille (995.000) FCFA dans un second temps, destiné à couvrir les frais de mission des membres de la délégation, que la Trésorerie communale s'est aperçue de la falsification du document.

Mise en demeure par le préfet, la secrétaire exécutive, ordonnateur du budget de cette col-

lectivité territoriale, n'a pas cru devoir reverser dans les caisses de la commune les fonds frauduleusement décaissés jusqu'à la date de la mission de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes, les 28 et 31 mars 2025.

Dans un cas comme dans l'autre, ces faits sont constitutifs de manquements graves au devoir et contreviennent aux intérêts des communes.

C'est pourquoi, le Conseil a prononcé la révocation des mises en cause et instruit les ministres concernés à l'effet de faire prendre les sanctions appropriées à l'encontre de tous les agents impliqués dans ces malversations, sans préjudice des poursuites judiciaires dont ils doivent faire l'objet autant que le prestataire.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

approbation des statuts de l'Office de gestion des stades du Bénin ; classement du bien culturel dénommé « Katakè » au patrimoine culturel national ; nomination ou promotion aux grades supérieurs de certains conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse au titre de l'année 2025 ; ainsi que le décret définissant les modalités d'organisation de l'inscription au Fichier national des aspirants à l'Enseignement supérieur.

II- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

l'organisation, à Cotonou, de la 3ème commission mixte militaire Bénin-Afrique du Sud, du 20 au 23 mai 2025 ; ainsi que la participation du Bénin à la 78ème Assemblée mondiale de la Santé, du 18 au 27 mai 2025 à Genève, en Suisse.

III- Mesures individuelles.

A l'issue du processus de sélection, les personnes ci-après ont été nommées à la Commission béninoise des Droits de l'Homme :

Membres

Au titre de la qualité d'enseignant à l'université

Titulaire :

Monsieur Abdou-Bakari IMOROU

Suppléant :

Madame Sylvie Vitondin De CHACUS

Au titre de la qualité d'avocat

Titulaire :

Maître Brice HOUSSOU

Suppléant :

Maître Falilatou S. Alexandrine SAÏZONOU BEDIÉ

Au titre de la qualité de médecin

Titulaire :

Docteur Basile FASSINOU

Suppléant :

Docteur Cédric E. Parfait BIGOT

Au titre de la qualité d'expert en matière pénitentiaire et autres questions de privation de liberté

Titulaire :

Monsieur Jean Paul Serge PRINCE AGBO-DJAN

Suppléant :

Madame Akouavi Inès Laurenda HADONOU épouse TOFFOUN

Au titre de la qualité d'expert en matière de promotion et de protection des droits des personnes handicapées et des personnes vulnérables

Titulaire :

Madame Tchokomi Sabine TOUNGAKOUA-GOU

Suppléant :

Madame Olga Louise Véronique NOUATIN

Au titre de la qualité d'expert en matière de promotion et de protection des droits des femmes

Titulaire :

Madame Sidikatou ADAMON BISSIRIOU

Suppléant :

Monsieur Olaïtan Michel Kintossou DJEIGO

Au titre de la qualité d'expert en matière de promotion et de protection des droits des enfants

Titulaire :

Madame Perpétue KOSSOUH épouse HOUINATO

Suppléant :

Monsieur Rahman A. OROU BARE

Secrétaire générale : Madame Lérya KOUNDE.

Fait à Cotonou, le 14 mai 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.



CONSEIL NATIONAL DE CONFORMITÉ (CNC)

Les sept (07) membres officiellement installés

Le processus de réforme engagé par le Gouvernement béninois pour renforcer la régulation du marché intérieur franchit une nouvelle étape. Le mardi 13 mai 2025, les sept (07) membres du Conseil National de Conformité (CNC) ont été officiellement installés dans leurs fonctions, lors d'une cérémonie solennelle tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin) à Cotonou.

Placée sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Éric Kader GBIAN TABE, représentant la Ministre Shadiya Alimatou ASSOUMAN, cette installation marque le démarrage opérationnel de l'un des organes clés de la toute nouvelle Autorité de Mise en Consommation (AMC), créée par décret présidentiel en novembre 2024.

Une réponse à des défis de longue date

Dans son discours d'installation, lu par son représentant, Madame la Ministre a rappelé le contexte de la création de l'AMC et du CNC, dans un paysage commercial béninois marqué par des défis persistants. Depuis l'adoption de la loi 90-005 du 15 mai 1990 consacrant le choix du libéralisme économique, le Bénin a fait le pari d'une économie ouverte fondée sur la libre concurrence et l'initiative privée. Toutefois, cette ouverture a été accompagnée de nombreuses dérives, notamment la contrefaçon, la fraude sur la qualité, et la circulation de produits dangereux pour la santé des consommateurs.

Face à ces menaces, plusieurs textes ont vu le jour, dont la loi N°2007-21 sur la protection du consommateur et la loi N°2016-25 relative à l'organisation de la concurrence, récemment actualisée. Mais ces dispositifs, bien que pertinents, se heurtaient à la fragmentation institutionnelle de la



régulation.

« La responsabilité de la protection des droits des consommateurs est partagée entre différentes structures relevant de plusieurs ministères. Cet état de fait ne permet pas à l'État d'avoir l'œil sur l'ensemble des flux commerciaux », a souligné la Ministre. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a institué l'Autorité de Mise en Consommation, avec pour mission de garantir la conformité des produits mis sur le marché béninois, qu'ils soient importés ou issus de la production locale.

Le CNC, bras stratégique de l'AMC

Composé de sept (07) membres, le Conseil National de Conformité a pour rôle de définir les grandes orientations de l'AMC, de contrôler la gestion de son Secrétariat exécutif, d'examiner les rapports d'activités et d'adopter les documents stratégiques. Il s'agit d'un organe de gouvernance stratégique doté d'un mandat de quatre ans renouvelable une fois, dont les membres peuvent être remplacés pour divers motifs.

Les personnalités désignées

au sein du CNC sont :

- Monsieur Alain HONOU, représentant la Présidence de la République
- Monsieur Raymond ADJAKPA ABILE, représentant du Ministère du Commerce
- Monsieur Jérémie DOVOEDO, représentant du Ministère de l'Industrie
- Monsieur Kisito CHABI SIKA, représentant du Ministère de l'Agriculture
- Monsieur Jock ADAMMA-DO, représentant du Ministère de l'Économie et des finances
- Monsieur Didier YAYI, représentant du Ministère du Cadre de vie et des Transports
- Monsieur Achille YEMOA, représentant du Ministère de la santé

Ces profils ont été choisis pour leur expertise sectorielle et leur capacité à garantir une approche intégrée de la conformité, au croisement des enjeux économiques, sanitaires et techniques.

Une autorité qui rassure les opérateurs économiques

Lors de son allocution, la Ministre a tenu à lever toute ambiguïté : l'AMC n'est ni

une barrière aux échanges, ni un instrument de fermeture du marché béninois. Elle s'inscrit dans une logique de régulation moderne, alignée sur les engagements communautaires et les bonnes pratiques internationales. « La procédure d'autorisation de mise sur le marché tiendra compte des règles communautaires en matière de commerce. L'AMC ne sera jamais un outil de fermeture », a rassuré la Ministre. Elle a également souligné que les textes d'application, notamment ceux fixant les pièces constitutives des dossiers et les délais de traitement, seront publiés dans les meilleurs délais afin de garantir la transparence et la prévisibilité du dispositif.

Une feuille de route ambitieuse

Avant le discours solennel d'installation, les participants ont suivi une présentation de contexte, puis une communication introductive assurée par Madame Emilie TIBOUTE, Directrice Adjointe de Cabinet du ministère. Cette communication a permis de clarifier le fonctionnement global de l'AMC, qui repose sur trois piliers : le CNC, le Secrétariat exécutif, et quatre Commissions

techniques spécialisées.

La cérémonie s'est achevée sur une photo de famille, dans une ambiance à la fois conviviale et empreinte de responsabilité. Pour conclure, la Ministre a tenu à adresser ses félicitations aux nouveaux membres du CNC, tout en leur rappelant les attentes fortes placées en eux : « Je peux compter sur vos connaissances et expériences pour que l'objectif poursuivi par le Gouvernement du Président Patrice TALON, en créant l'Autorité de Mise en Consommation, soit atteint », a-t-elle affirmé, en promettant un accompagnement constant de son cabinet et des structures techniques du ministère.

Une nouvelle dynamique est en marche

L'installation du CNC acte le lancement effectif de l'AMC, et avec elle, une nouvelle dynamique de régulation de la consommation au Bénin. Dans un contexte d'ouverture commerciale et d'exigences croissantes des consommateurs, le pays entend se doter d'outils modernes pour sécuriser son marché intérieur, protéger sa population, et renforcer la qualité de ses échanges.

LANCEMENT DU PROGRAMME STAR VENTURE AU BÉNIN

Une initiative conjointe du Bénin, de la BERD et du Luxembourg pour dynamiser l'entrepreneuriat innovant

En marge des Assemblées annuelles et du Forum des affaires de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la République du Bénin, la BERD et le Grand-Duché de Luxembourg ont officialisé le lancement du programme Star Venture au Bénin. Cette initiative marque une étape décisive dans le soutien à l'entrepreneuriat innovant à fort potentiel en Afrique subsaharienne.

Le Bénin devient ainsi le premier pays d'Afrique subsaharienne à bénéficier du programme Star Venture, rejoignant un réseau de 26 pays où ce programme emblématique est mis en œuvre depuis 2019. L'objectif : identifier et accompagner les start-ups prometteuses grâce à un accompagnement sur mesure comprenant mentorat, ateliers stratégiques, conseils opérationnels, ainsi qu'un accès facilité aux investis-



seurs internationaux.

La contribution du Luxembourg, à travers le Small Business Impact Fund de la BERD, illustre son engagement pour un développement économique inclusif et la promotion de l'innovation sur le continent africain. Ce soutien rend possible le déploiement du programme au

Bénin, en synergie avec les acteurs locaux de l'écosystème entrepreneurial.

La cérémonie de signature s'est tenue en présence de Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge de la Coopération du Bé-

nin, de Madame Odile RE-NAUD-BASSO, Présidente de la BERD, ainsi que de représentants du gouvernement luxembourgeois.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des efforts du Bénin pour renforcer son secteur privé et stimuler l'émergence d'une écono-

mie numérique dynamique. Il fait suite à l'adhésion du Bénin à la BERD en mai 2024 en tant que 75^e actionnaire – une première pour un pays d'Afrique subsaharienne. Il témoigne également de la volonté du gouvernement béninois de bâtir un écosystème entrepreneurial robuste et résilient, véritable levier de création d'emplois durables et d'innovation économique.

À propos du programme Star Venture

Lancé par la BERD en 2019, Star Venture a pour vocation de soutenir les start-ups à fort potentiel dans les pays d'intervention de la Banque. Le programme ambitionne de transformer durablement les écosystèmes entrepreneuriaux locaux. Depuis sa création, il a déjà accompagné plus de 350 jeunes entreprises, en leur apportant les ressources nécessaires pour accélérer leur croissance et maximiser leur impact sur l'économie locale.

CONFÉRENCE MONDIALE DU KARITÉ 2025

La filière karité se réinvente à l'échelle mondiale sous le leadership du Bénin

Le Palais des Congrès de Cotonou a accueilli le lundi 19 mai 2025, l'ouverture officielle de la Conférence mondiale du karité, édition 2025. Présidée par la Ministre de l'Industrie et du Commerce, Madame Shadiya Alimatou ASSOU-MAN, cette rencontre internationale marque un moment fort pour le Bénin, hôte de l'évènement pour la troisième fois après 2012 et 2017.

Dans son discours d'ouverture, la Ministre a salué la reconnaissance du rôle moteur du Bénin dans la filière karité en Afrique. Elle a insisté sur l'ambition du gouvernement béninois de transformer localement toute la production nationale dès la campagne 2025-2026, grâce à des investissements structurants,

notamment la mise en place de Zones Économiques Spéciales et la construction d'une unité de transformation de 50.000 tonnes.

Sous le thème « L'avenir du karité : Créer un commerce gagnant-gagnant », les échanges porteront sur les défis de la transformation locale, l'équité dans la chaîne

de valeur, la compétitivité industrielle et la reconnaissance du karité comme alternative au cacao.

Le représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a, pour sa part, appelé à une meilleure protection du parc à karité et à une coordination renforcée pour soutenir les femmes productrices et améliorer la

qualité.

La cérémonie a également été marquée par les interventions de Madame Mamatou DJAFFO, présidente de la Fédération Nationale des Productrices de Karité (FNPK), Monsieur Gilles ADAMON président de l'Initiative Karité Bénin (IKB) et Madame Sandrine PLATEAU, Ambassadrice de

Belgique, tous unis pour défendre une filière durable et inclusive.

Organisée sur trois jours, cette conférence constitue un rendez-vous stratégique pour créer des synergies, bâtir des partenariats et transformer le potentiel de la filière karité en actions concrètes au profit du continent.



La Primeur COMMUNICATION

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE STRATEGIE
ET DE CONSEIL EN COMMUNICATION

RCCM: RB/COT/20 A 56979
IFU : 0202011402743



Chez nous, c'est Chez vous !



NOS SERVICES

COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE, RÉALISATION ET ÉDITION DE MAGAZINES, TRADUCTION, INTERPRÉTARIAT, ACTIVITÉS D'AGENCES DE PRESSE, PRESTATIONS DE SERVICES, ÉVÉNEMENTIEL, COMMERCE GÉNÉRAL ET DIVERS

COMMUNICATIONS

- Rédactions et publications d'articles
- Production Audiovisuelle
- Gestion d'image
- Conception des supports de communication et de sensibilisation
- Création de site web et de vos plateformes digitales
- Coaching et mise en relation
- Reportage photo

PRESSE

- Edition de journal et de magazine
- Proposition de contenu
- Publi-reportage (Presse écrite, Audiovisuel)
- Activités d'agences de presse
- Etc...

PRESTATION DE SERVICES

- Travaux d'imprimerie
- Sérigraphie
- Etc...

ÉVÉNEMENTIEL

- Location de salle
- Décoration intérieure et extérieure
- Planification des événements
- Services traiteurs
- Impresario
- Sonorisation

TRADUCTION

- Traitement d'une langue à une autre

INFORMATIQUE



+229 96 11 35 32



COTONOU/MENONTIN
Pavé «La santé N°1» à Côté (200 mètres) de la pharmacie
Kindonou 1er immeuble à étage après le carrefour Cotonou